



**XLI<sup>e</sup> lettre adressée à Carlo Bertinazzi**

*La suppression de la Compagnie de Jésus*

*Rome, 25 juillet 1773.*

Tu arrives un peu tard pour me parler en faveur des jésuites. J'ai examiné lentement, j'ai pesé avec maturité les droits d'un ordre existant depuis plusieurs siècles, approuvé par une longue suite de pontifes, utile à l'instruction, fécond en martyrs, et les dangers d'une société formant un État dans tous les États. Malgré son vœu formel d'obéissance au Saint-Siège, elle répond aux propositions de modifier ses statuts : Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou n'existent pas (*Sint ut sunt, aut non sint*).

Dis à tes protégés, M. le négociateur, que je n'ai pris conseil ici que des personnes désintéressées dans cette cause. Tantôt, je me suis fait ouvrir les archives de la propagande pour y relire les Mémoires du cardinal de Tournon, de MM. Maigrot et de La Beaume, et tantôt les apologies de la Société par les missionnaires-jésuites. Père des fidèles, et surtout des religieux, je n'ai pu détruire un ordre célèbre sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de la postérité. Dis que j'ai continué les desseins de Benoît XIV ; que, sur l'avis spécial des cardinaux Marafoschi, Zelada, Negroni, Carafa, Corsini, et d'après la situation où se trouve la chrétienté, je n'ai pas voulu ramener ces temps malheureux où les papes, sans asile, avaient pour ennemis les rois et les empereurs. Jésus-Christ n'a fondé que deux sociétés pour perpétuer sa doctrine, les évêques et les prêtres. Les beaux siècles de notre Église ont-ils eu des religieux et des moines ?

Enfin, je l'ai signé hier, 21 juillet, ce bref que les historiens désigneront sans doute par les premiers mots de sa teneur : *Ad perpetuam rei memoriam*. Plusieurs personnes étaient présentes lorsque j'ai saisi la plume ; elles m'ont entendu dire, en la posant sur un prie-dieu : « La voilà cette suppression ! Elle est accomplie : je ne m'en repens pas ; elle m'a paru indispensable au bien de l'Église ; si elle n'était pas faite, je la ferais encore... mais c'est ma condamnation que je signe : cette suppression causera ma perte. »

Ces paroles, j'ai senti que j'avais eu tort de les prononcer ; mais il n'était plus temps ; elles s'étaient comme précipitées sur mes lèvres. Je le sais : on avancera qu'en recevant la tiare, je m'étais engagé à anéantir cet Ordre : ceci est une calomnie, et je le proteste sur mon salut ; mais je ne me suis point dissimulé qu'on avait placé cette espérance en moi, et que les Princes, qui ont tant contribué à me revêtir de cette dignité périlleuse, l'ont fait expressément pour arriver à la destruction de leurs éternels et irréconciliables ennemis.

Déjà on me menace : une religieuse de Valentano, Bernardina Beruzzi, annonce que le jubilé ne sera point ouvert par mes ordres. Ce matin, ces quatre lettres, dont j'ai sans peine deviné le sens hostile, étaient tracées sur les portes du palais : P. S. S. V. (*Presto sara sede vacante. Le siège sera bientôt vacant.*)

N'importe, j'ai fait mon devoir ; et, maintenant que la paix des empires est assurée au loin, je voue mes soins tout entiers à la prospérité des Romains. Déjà j'ai ôté à des maltotiers avides l'approvisionnement des blés ; j'ai pourvu à l'entretien de quelques chemins, et je fais établir des postes sur la route de Civita-Vecchia. Il était singulier que le port où les galères du Pape sont ordinairement stationnées fût privé d'un tel avantage. Ancône a reçu aussi quelques réparations. On emploie avec succès cette fameuse machine essayée par Clément XI, pour détourner les eaux du Tibre. Déjà on a trouvé dans le sein de ce fleuve de grandes richesses pour les arts. Je crois que le musée où elles sont déposées prendra mon nom (*Musée clémentin*). Des occasions favorables m'ont fait enrichir aussi de livres et d'estampes la bibliothèque du Vatican ; et enfin j'ai reçu du cardinal Passionéi la promesse que les précieuses collections qu'il possède seront léguées un jour à ce même dépôt des connaissances humaines. Je ne souffre plus qu'on mutile des enfants pour le plaisir des oreilles profanes ; j'ai éloigné des temples ces victimes :

insulter l'homme pour honorer Dieu, était digne des temps barbares. J'aime beaucoup la musique, mais l'humanité davantage.

Les jours les plus heureux de ma vie sont ceux que je passe maintenant, au mois de mai ou d'octobre, à quatre lieues de Rome, dans la retraite de Castel-Gandolfe. Ce palais solitaire, ouvrage de Bernin, est au bord du lac Albano. Là des vues magnifiques se déroulent sous mes yeux ; la ville des Césars apparaît encore dans le lointain ; et tout ce que les poètes ont dit de sublime ou d'ingénieux sur elle se présente à mon imagination. Tantôt la fleur que je cultive, ou l'insecte brillant qui traverse un sentier occupent toutes mes facultés ; et tantôt, le regard sur un vaste horizon, je me plais à croire que ma puissance peut opérer quelque bien dans ces immenses campagnes. Le manque d'ombrages les désole ; il faudrait élever un rempart de verdure entre ces champs et les funestes exhalaisons des marais de Cisterna. Les pauvres gens qui vont couper les moissons reviennent presque tous malades. Cet air, dilaté par l'excessive chaleur, se condense tout-à-coup au coucher du soleil ; et, retombant sur des corps épuisés de fatigues, y dépose le germe des fièvres intermittentes.

Je sais bien que, dès l'antiquité, ce climat était menaçant ; Horace expose déjà ses craintes pour aller visiter Mécène dans sa villa. De leur temps, un temple à la fièvre était ouvert sur le mont Palatin ; mais je ne puis renoncer à l'espérance d'améliorer un jour, par le travail de nos ingénieurs, cette patrie de la misère laborieuse.

Oh ! C'est alors que mon nom obscur obtiendrait quelque importance dans l'avenir ! J'aimerais mieux protéger des cabanes qu'élever des pyramides, et même des temples fastueux. On parlera peut-être un jour de moi dans ces pauvres villages comme on s'entretient d'Horace et du roi *Négron*. C'est un singulier caprice des traditions, c'est une étrange dérision de la renommée, que ce poète soit devenu ici le grand architecte de toutes les ruines dont on ne sait pas le nom ; et Néron (le roi Négron), le bienfaiteur à qui l'on doit toutes les citernes et les piscines où le pâtre va puiser la vie de ses troupeaux et la sienne. Cet exemple-là est un peu décourageant pour le zèle des philanthropes futurs, mais celui qui, en obligeant, n'a pas compté sur l'ingratitude, n'a fait que la moitié de son devoir. Adieu : tu entendras parler un jour de mes vastes projets.